



RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL

Séance plénière du CESR du mardi 18 décembre 2007

Avis sur le projet de budget primitif de la Région pour 2008

Sur rapport de Patrice Quinchon, membre du Bureau

Adopté par 93 voix « pour », 11 voix « contre » et 2 abstentions

Le Conseil économique et social régional a examiné dans sa séance plénière du 18 décembre 2007 le projet de budget du Conseil régional qui s'élève pour l'année 2008 à hauteur de 1. 885.867.341 €.

Il est conscient de la difficulté de l'exercice budgétaire, devant concilier la volonté de soutenir **des politiques publiques ambitieuses** pour l'avenir du Nord-Pas de Calais sans pour autant **pénaliser fiscalement** ses habitants et ses entreprises.

L'exercice budgétaire se situe dans un contexte délicat pour le Conseil régional dans la mesure où les **principales sources de financement s'avèrent atones** pour plusieurs raisons :

- **le plafonnement qui concerne 53% des bases de taxe professionnelle.** Elle représente 75% des recettes régionales de fiscalité directe et toute augmentation de son taux augmente inéluctablement le nombre d'entreprises plafonnées et réduit d'autant les marges futures de la Région.
- **l'absence de perspectives de développement de la TIPP** (dont la hausse éventuelle liée à l'augmentation de la consommation, est antinomique avec les objectifs du Grenelle de l'environnement).

Après la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation, des droits de mutation sur les immeubles, de la part salaire de la taxe professionnelle et son plafonnement, il apparaît que les recettes fiscales du Conseil régional sont désormais étroitement liées au développement économique des entreprises régionales.

La Région réaffirme dans son projet de budget **des choix stratégiques** que le CESR partage :

- Une **discipline budgétaire** qui s'applique à une évaluation rigoureuse des moyens nécessaires à la gestion des politiques régionales.
- La poursuite de la **dynamique lancée par les différents schémas régionaux** (schéma régional d'aménagement du territoire, schéma régional de développement économique, schéma régional des formations, schéma régional des transports...)
- Le **soutien à la politique des pôles de compétitivité** et plus particulièrement le pôle de compétitivité ferroviaire à vocation mondiale.
- L'intérêt porté au projet du **Louvre-Lens**, outil de développement de l'ensemble du territoire régional.
- L'effort porté en matière de **rénovation urbaine** dans le cadre de l'ANRU.

Pour mener ces différents chantiers, l'exécutif régional propose à nouveau une augmentation de la fiscalité régionale à hauteur de 5.5% et un recours à l'emprunt à hauteur de 413 millions d'euros dont 54 millions au titre du grand emprunt spécifiquement consacrés aux infrastructures en faveur du développement durable et notamment au titre de travaux d'aménagement du port de Boulogne sur Mer.

Le Conseil économique et social régional attire l'attention des élus régionaux sur les points suivants :

- L'importance de poursuivre les efforts déjà réalisés en matière **d'innovation et de recherche** source de **développement industriel et d'emplois** de demain. : si la dotation augmente de 25%, elle ne représente encore que 1.2% du budget régional
- La recherche de **synergies entre acteurs des politiques publiques par une coordination sur les projets d'intérêt régional**. C'est ainsi que la préparation des jeux olympiques de Londres en 2012 gagnerait à être exploitée avec l'ensemble des collectivités concernées dans le cadre d'une gouvernance constructive.
- La nécessité de conclure une **convention TER équilibrée** prenant en compte le niveau de service rendu par la SNCF et le prix facturé au Conseil régional.
- Le soutien à la **constitution du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)**
- L'importance de conserver une **vision eurorégionale** dans l'ensemble des projets de développement.

Le Conseil économique et social régional **approuve les grandes orientations du budget régional** mais il appelle de ses vœux une **réforme nationale de la fiscalité locale** qui sera source de responsabilisation et d'autonomie réelle de l'ensemble des collectivités locales et plus particulièrement la Région.

**Séance Plénière du CESR Nord/Pas-de-Calais
du 18 décembre 2007
Explication de vote des milieux économiques**

Les milieux économiques s'associent aux constats généraux du projet d'avis, tout en portant un regard critique sur certaines grandes tendances à l'œuvre dans ce budget.

- La dynamique régionale enclenchée autour du SRDE et des pôles de compétitivité et d'excellence, ainsi que la réflexion autour de la stratégie de Lisbonne, ont conduit à un diagnostic largement partagé en faveur d'un effort accru en matière de recherche, d'innovation et de formation.

Ces priorités, et les choix qu'elles impliquent, sont bien pris en compte dans le budget, mais à un niveau qui n'apparaît pas à la hauteur des enjeux.

- Le Conseil régional a choisi d'avoir recours à la fois à l'emprunt et à une hausse de la fiscalité. Aux niveaux de prélèvements auxquels nous sommes, dans une région où le retard en matière d'entrepreneuriat est le principal obstacle au développement, l'augmentation des taux n'est pas une solution mais un problème.
- Le budget devrait permettre une meilleure lecture de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au Conseil Régional.

Nous approuvons la volonté et les efforts du Conseil Régional en matière de maîtrise des coûts. Nous attendons beaucoup de l'introduction des mécanismes de la LOLF dans le suivi du budget.

- Nous constatons que les fléchages prévus des fonds européens se retrouvent bien dans le document, conformément à la stratégie de Lisbonne.

Nous remarquons cependant que la part allouée aux actions économiques est à peu près stagnante depuis trois ans, autour de 74M€; le budget « recherche » augmente d'un peu plus de 2M, mais pas en pourcentage du budget total.

Nous rejoignons également le projet d'avis dans le soutien au développement du PRES.

- Comme le rappelle le rapport Lambert: « des économies sur les dépenses sont indispensables puisque l'effort financier de l'Etat en direction des collectivités et la pression fiscale locale ne sont plus soutenables. » Une remise à plat des compétences et des fiscalités des collectivités territoriales et de l'Etat en région devient urgente.



Séance plénière du CESR du 18 décembre 2007
Position du groupe CGT sur le projet d'avis sur le projet de budget primitif de la Région pour 2008

Le contexte fiscal dans lequel s'élabore le budget 2008 du conseil régional

« Le gouvernement Fillon poursuit une politique d'allégements fiscaux qui bénéficient aux ménages les plus fortunés ainsi qu'aux entreprises

De nouveaux cadeaux fiscaux aux riches

La mesure la plus significative en direction des contribuables les plus fortunés, est appelé « bouclier fiscal ». Il limite dorénavant le montant des impôts directs acquittés par les contribuables les plus riches à 50 % de leurs revenus

Pour leur part, les entreprises continuent de bénéficier d'allégements fiscaux supplémentaires. On assiste donc au développement d'une fiscalité toujours plus inégalitaire et injuste alors que le transfert des compétences vers les collectivités territoriales entraîne un alourdissement de la fiscalité locale.

Le contexte régional

Tout alourdissement de la fiscalité locale va aggraver la situation de la majorité de la population La politique fiscale proposée pour le budget 2008 est néfaste puisqu'elle va faire reposer l'effort contributif sur la majorité d'une population nordiste déjà en souffrance, malmenée par des conditions salariales basses, une précarité grandissante.

Dans ce contexte ciblons quelques priorités

Dans les lycées : des personnels techniques embauchés de manière précaire risquent de voir leur emploi supprimé par non reconduction de leurs contrats aidés. Nous demandons la résorption de cette situation, le maintien dans un emploi statutairement conforté de ces salariés

Au niveau des infrastructures de transport

la CGT réaffirme sa volonté de voir le site ferroviaire de Lille - Saint Sauveur se transformer en deuxième gare à vocation régionale ; de voir se construire ou se développer une liaison avec Lesquin facilitant l'accès et le développement de l'aéroport.

Concernant la convention TER : sa renégociation s'effectue dans une situation de luttes des cheminots, dans un contexte revendicatif qui mêle à la fois défense et maintien du service public (sur le fret) et garanties statutaires des salariés (emploi, retraite). La mobilisation a contraint gouvernement et direction de la SNCF à négocier. Nous demandons que la future convention allie réponses aux besoins de la population en matière de transport ferroviaire dans le cadre d'un service public insuffisant des créations d'emploi

La CGT n'a pas voté l'avis du CESR



Séance plénière du CESR du 18 décembre 2007
Explication de vote du groupe CFDT
Sur le projet d'avis relatif au projet de BP pour 2008

Favorable à la décentralisation, la CFDT constate que sa mise en œuvre relève d'une équation difficile, entre augmentation des dépenses liées aux compétences transférées et multiplicité des projets ou politiques importants pour le développement régional.

Nous souhaitons une réforme de la fiscalité locale qui donnerait aux collectivités une véritable autonomie financière.

Sur le projet de budget la CFDT propose les remarques suivantes :

- La pérennité des recettes de la modulation régionale de la TIPP interroge sur la manière dont à terme seront financés les grands projets structurants qui s'inscrivent dans les préconisations du Grenelle de l'environnement,
- dans le cas de la santé nous notons que certaines préconisations du CESR sont reprises (aide aux maisons de santé pluridisciplinaires, aides à la formation, augmentation du nombre de postes d'assistants à temps partagé en milieu hospitalier). Sur le plan cancer, compte tenu du choix d'équipements, il serait opportun, compte tenu d'incidents graves survenus dans d'autres régions, que l'installation s'accompagne de recrutements et de formation,
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement doit être menée dans une réflexion de moyen terme et dans le respect d'un progrès social. Les investissements en faveur des économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont rentables à long terme, doivent être privilégiés,
- En matière d'innovation et de recherche, 1,2% du budget c'est encore en dessous de ce qui semble nécessaire à un véritable décollage. Nous prenons note, malgré tout, de l'effort accompli par une augmentation de l'ordre de 25%,
- Nous saluons l'expérimentation PEGASE, qui lancée en 2008 sur quatre compétences, devrait permettre une meilleure lisibilité du budget et améliorer le suivi des décisions budgétaires du Conseil Régional.

La CFDT souhaite qu'en 2008 un débat ait lieu sur les conséquences des lois de décentralisation et sur les marges de manœuvres financières des collectivités.



*Explication de vote du Groupe FO
à la séance plénière du CESR du 18 décembre 2007
concernant le projet d'avis sur le projet de budget primitif 2008
du Conseil Régional*

Le Groupe FO remarque la gestion rigoureuse du budget régional et la volonté d'en encore le perfectionner avec la démarche PEGASE « Performance de la Gestion et Amélioration du Service ».

L'optimisation de l'utilisation des fonds publics est aussi à l'ordre du jour alors que la Cour des Comptes estime certaines aides « éparpillées et inefficaces ».

Pourtant, en dépit des stratégies de qualité, nous sommes inquiets. Les ressources, trop dépendantes de l'Etat, avec des dotations peu évolutives, ne couvrent pas les compétences transférées.

Le poids de la fiscalité régionale pour 2008, avec une augmentation globale de 5,5 % des taux vise à compenser principalement les effets de la renégociation du contrat TER avec la SNCF.

Certes, l'exécutif du Conseil Régional évoque le faible impact, en moyenne 1 € nous dit-on, en supplément sur le budget des ménages.

Le Groupe FO, tout en concédant la difficile équation entre les ambitions de la région, qu'il partage, et la maîtrise de la pression fiscale, tient à rappeler que la fiscalité régionale ne peut être dissociée du phénomène de hausse continue de la fiscalité locale et de la situation d'appauvrissement de nombreux ménages de la région.

Face à cette situation comment la région pourra-t-elle alors répondre à ses grandes compétences ?

Pourra-t-elle amplifier ses actions dans ces domaines et tenir ses missions économiques et sociales ?

Pourra-t-elle poursuivre ses interventions dans les grands chantiers ?

En ce qui concerne les dépenses, nous constatons la volonté de gérer au mieux la charge de la dette, de contenir les dépenses de fonctionnement de l'institution régionale.

La solidarité internationale, notamment la mise en œuvre du 1 % Nord Sud se poursuit. Nous notons qu'elle continuera à s'appuyer sur des partenariats locaux associatifs ou syndicaux qui sont de réels démultiplicateurs de l'action régionale dans les domaines de la formation, de la santé, de la culture, du développement durable. Espérons qu'elle puisse, un jour, permettre en retour, quelques retombées économiques !

Le projet d'avis présenté par le rapporteur au budget reprenant l'essentiel de ses préoccupations, le Groupe FO le votera.

Séance Plénière du CESR Nord/Pas-de-Calais
du 18 décembre 2007
Explication de vote du groupe « Société de la connaissance »
(groupe en cours de validation)

Le groupe « Société de la connaissance » exprime toute sa satisfaction à voir se poursuivre les efforts budgétaires en faveur de l'innovation et de la recherche, véritables moteurs de croissance, et donc d'emploi, dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Nous attirons l'attention du Conseil Régional sur la nécessité de soutenir fortement la dynamique de mise en place d'un PRES régional, élément de synergie, de visibilité et de rayonnement international de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre région.

Le groupe « Société de la connaissance » exprime un avis favorable sur le projet d'avis sur le budget primitif de la Région pour 2008.